

Main basse sur l'agriculture

Dominique Bernier

Number 771, March–April 2014

La retraite : une responsabilité collective

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/71258ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bernier, D. (2014). Main basse sur l'agriculture. *Relations*, (771), 5–6.



nécessaire et même encouragée par le Fonds monétaire international, qui déclarait en 2013 que le Canada avait «toute la marge de manœuvre voulue pour augmenter les impôts des plus riches» et que le pays devait agir ra-

pidement pour réduire les inégalités de revenus sans cesse croissantes.

Il semble que l'enjeu des inégalités sociales et économiques soit destiné à prendre davantage de place en 2014, avec le Forum économique de Davos qui en faisait récemment son thème dominant. Il était temps. Certains

groupes de notre société s'en préoccupent, eux, depuis longtemps et proposent des solutions. L'année 2014 marquera-t-elle le début d'un temps nouveau, soit la fin de l'ère de la socialisation des pertes et de la privatisation des profits? ●

Main basse sur l'agriculture

L'année 2013 s'est terminée sur trois percées qui menacent l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire.

DOMINIQUE BERNIER

L'année 2013 a été marquée par ce que les tenants du néolibéralisme qualifieront sans doute d'«ouverture sans précédent du marché agricole». Dans la novlangue de l'élite économique et financière, le terme *ouverture* est plutôt synonyme de verrouillage des possibles pour les paysans, au Sud comme au Nord. Voici un bref survol des récents développements.

Après plus de quatre ans de négociations opaques, Stephen Harper a signé, le 18 octobre 2013, un accord de principe concernant l'Accord économique et commercial global (AÉCG) entre le Canada et l'Union européenne. Par ce traité, les partisans du libre-échange ont réussi à mettre le pied dans la porte du domaine agricole,

1. Ses autres accords ont été négociés lors du Cycle d'Uruguay, qui culmina avec la création de l'OMC.

jusque-là peu touché chez nous. Une brèche majeure qui affaiblira notre capacité d'assurer notre souveraineté alimentaire.

L'impact se fera surtout sentir, dans un premier temps, chez les microfromageries québécoises qui devront tenter de survivre malgré l'entrée au pays de 17700 tonnes supplémentaires de fromages européens largement subventionnés. L'idée de verser des compensations aux producteurs touchés a été avancée par le fédéral, mais rien ne garantit qu'elles seront suffisantes.

Cette brèche qui menace l'agriculture paysanne et familiale, on tente de l'ouvrir depuis plusieurs années à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Réunie en Indonésie, le 7 décembre dernier, celle-ci a annoncé la signature du Paquet de Bali, le premier

accord conclu depuis sa création en 1995¹. Ce traité, qui comporte un chapitre sur l'agriculture, ranime les tentatives d'ententes multilatérales sur cette question, tentatives avortées jusque-là grâce à la mobilisation populaire, principalement dans les pays pauvres et en voie de développement. À Bali, ceux-ci ont à nouveau exigé des mesures leur permettant de soutenir l'agriculture paysanne et de lutter contre la famine. Pressée par les États-Unis, l'Inde a toutefois accepté un compromis transitoire, appelé « clause de paix », ce qui a permis la conclusion de l'accord, jugé crucial pour la crédibilité d'une organisation qui, depuis des années, rencontre de fortes résistances l'empêchant d'étendre son emprise.

Cette clause de paix permet le maintien de programmes nationaux



L'auteure est responsable du dossier agriculture et alimentation aux AmiEs de la Terre de Québec



axés sur la sécurité alimentaire, mais stipule que ceux-ci doivent porter sur les cultures traditionnelles des peuples. Elle concerne uniquement la constitution de stocks à prix fixés par l'État. Elle est tellement rigide que seule l'Inde pourra vraisemblablement s'en prévaloir. De plus, puisqu'elle ne s'applique qu'aux programmes d'aide alimentaire existants, les autres pays en développement se voient privés de la possibilité de développer de nouvelles mesures visant à assurer la sécurité alimentaire de leur population, sous peine de sanctions commerciales. La clause s'appliquera jusqu'à ce qu'une solution permanente soit trouvée à l'OMC concernant l'agriculture, soit d'ici quatre ans.

Peu après, le 9 décembre dernier, c'était au tour du gouvernement Harper de déposer un projet de loi omnibus sur l'agriculture (C-18). Il modifiera plusieurs lois régissant le secteur agroalimentaire et introduira un mécanisme qui permettra aux semenciers d'acquiescer un droit de propriété intellectuelle sur les nouvelles variétés végétales, droit réservé jusqu'à maintenant aux organismes génétiquement modifiés. Le gouvernement souhaite ainsi «moderniser» ses lois agricoles en les rapprochant de la Convention de l'Union pour la protection des obtentions végétales (UPOV 91), établie en 1991. Cette convention repose sur un parti pris favorable à l'agro-industrie et fort contestable, parce que la mise en marché de «nouvelles» variétés repose sur un patrimoine de l'humanité constitué à travers la patiente sélection d'espèces végétales, sur des milliers d'années, par des générations d'agriculteurs.

Si le projet de loi C-18 est adopté, nos agriculteurs ne pourront plus échanger ou vendre les variétés végétales protégées, ni en tirer de nouvelles variétés. Bien qu'une exception vise à leur permettre de réutiliser les semences d'une année à l'autre sur leur propre exploitation, il ne s'agit désormais plus d'un droit mais d'un privilège qui pourra être retiré au gré du législateur.

Les multinationales de l'agro-industrie ne manqueront pas de se prévaloir de ce nouveau droit exclusif qui restreindra l'usage des semences pour les agriculteurs. On peut dès lors s'attendre à une judiciarisation accrue de l'agriculture, ce qui forcera davantage de cultivateurs à défendre leurs droits en cour devant des multinationales fortunées et conseillées par les meilleurs avocats.

En plaçant l'agriculture sous la coupe du libre-échange tout en protégeant les intérêts des géants de l'agro-industrie, les gouvernements disent stimuler la croissance économique. Mais ils ne font que confier le contrôle de notre alimentation à une poignée de multinationales par ailleurs peu scrupuleuses. ●

Honduras : l'oligarchie consolide son pouvoir

Les élections frauduleuses de novembre 2013 et la prolifération de la corruption, de la pauvreté et de la violence d'État servent les intérêts américains et canadiens.

RAUL BURBANO

Quatre ans ont passé depuis que le président démocratiquement élu du Honduras, Manuel Zelaya (Parti libéral), a été destitué lors du coup d'État mené en 2009 par les élites politiques et militaires. Cette rupture dans la gouvernance démocratique du pays a fait reculer celui-ci de plusieurs décennies. Aujourd'hui, les Honduriens traversent une crise économique et politique marquée par des violations des droits humains et faisant du Honduras un des pays les plus inégalitaires de la région, selon le Center for Economic and Policy Research.

L'oligarchie du pays, à l'origine de cette crise, a certes organisé des élections présidentielles le 24 novembre 2013, mais comme par le passé, elles ont été entachées par la violence d'État, la violation de droits humains, l'intimidation et la fraude. La plupart des observateurs indépendants ont condamné ces élections au terme

desquelles, sans surprise, le Tribunal suprême électoral (TSE) a déclaré gagnant Juan Orlando Hernández, du Parti national, de droite. Le parti de gauche Liberté et Refondation (LIBRE) et le Parti anticorruption ont aussitôt rejeté et contesté ces résultats. LIBRE a présenté des preuves de fraudes électorales commises dans plus de 3500 bureaux de vote, une situation qui, si elle était corrigée, lui donnerait la majorité des votes. En dépit de cela, le TSE a refusé de faire un recomptage, même partiel, et a maintenu sa décision initiale.

C'est en réalité un coup d'État continu – un *golpismo* comme l'appellent les Honduriens – que vit le pays. La mise au pas des institutions, bien que lente, y a été aussi méthodique et systématique que le putsch lui-même. La mise à l'écart des juges qui s'étaient publiquement opposés au coup d'État, le rejet de jugements de la Cour suprême contre les villes-modèles gérées par le privé, la création de la Police

L'auteur, directeur de programme à Common Frontiers, a dirigé une mission d'observation des dernières élections au Honduras